L’essentiel des connaissances en droit du travail pour managers

DTMANAGERS

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Droit du travail : l'essentiel pour les managers

Public Visé

Responsable d’unité, d’établissement, responsable d’équipe, ou toute personne en situation de management d’équipe.
Encadrement de tout secteur d’activité.

Pré Requis

savoir communiquer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se repérer dans la législation du travail.
Connaître les fondamentaux du droit du travail pour une utilisation concrète dans son management
Faire face aux situations quotidiennes de management en respectant le droit du travail et le cadre légal
Mesurer les responsabilités encourues par l'employeur et ses représentants

Méthodes pédagogiques

Présenter les outils et méthodes permettant de manager efficacement son équipe au quotidien.
Examiner des cas concrets issus de l’expérience des participants,
Exercices pratiques de mise en situations…
Remise d’un support aide-mémoire.
Evaluation qualitative et quantitative effectué par les participants en fin de formation.

Parcours pédagogique

Identifier les règles applicables dans l’entreprise
Le code du travail (lois, décrets, règlements), la jurisprudence
Les conventions et accords collectifs
Le règlement intérieur, les usages

Recourir aux CDD, à l'intérim
Les motifs de recours
La succession et le renouvellement de contrat

Connaître et gérer les différentes absences
Les principales absences : congés payés, maladies, accidents, formation
Les droits et obligations du salarié, du manager
Absence prolongées ou répétées : quelle réaction ?

Organiser, suivre le temps de travail
Les durées maximales, les temps de repos
Le forfait-jours
Les déplacements professionnels
Les astreintes
Le recours aux heures supplémentaires
Le télétravail

Exercer le pouvoir disciplinaire
Les comportements fautifs
Les différentes sanctions et la procédure disciplinaire
Alcoolisme, usage de stupéfiants : que faire ?

Veiller à la santé et à la sécurité des salariés
Les obligations de l’employeur, des salariés
Le harcèlement
Les différents intervenants
Les sanctions civiles et pénales, la délégation de pouvoirs

Connaître les droits et devoirs des élus du CSE
Les heures de délégation, les bons de délégations
La liberté de déplacement
Les réunions
L'obligation de discrétion
Gérer les heures de délégation

Qualification Intervenant·e·s

Consultante en droit social.

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

10